

MISSIVE

DE LA PRÉSIDENCE

des Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba



Bonjour chères et chers collègues,

Nous voilà déjà en décembre à quelques semaines du congé d'hiver ! Comme le temps passe vite ! La conférence pédagogique annuelle est chose du passé et je peux vous dire avec certitude qu'elle fut un succès ! Plus de 700 personnes

ont assisté et ont pu se ressourcer parmi nos cinquantaines d'ateliers ! Je vous remercie sincèrement de votre participation.

Je ne peux passer sous silence les changements survenus au BEF (Bureau de l'éducation française) depuis plusieurs semaines. L'abolition du poste de sous-ministre adjoint a semé une vague d'inquiétude au sein de la communauté de l'éducation en français. Ce qu'il faut comprendre de prime abord, c'est l'importance du BEF pour l'éducation en français au Manitoba. Raymond Hébert qui a travaillé au BEF à ses tout débuts nous explique que ce dernier a été mis en place en 1974 dans le but d'encourager les divisions scolaires à créer des écoles françaises. C'est en 1976 que la branche francophone du ministère de l'Éducation a été créée. Il poursuit en expliquant que le BEF recevait des argents du gouvernement fédéral dans le but d'encourager des divisions scolaires de partout dans la province à augmenter le nombre d'écoles françaises et d'immersion ou d'en créer. Par la suite, le BEF s'est mis à développer des programmes d'études et à gérer les subventions du fédéral.

(<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1067196/bureau-education-francaise-raymond-hebert-historique>)

Alors, pourquoi cette inquiétude ? Le sous-ministre adjoint qui dirige le BEF a la responsabilité de supervision quant à l'élaboration des programmes d'études pour les écoles d'immersion et les écoles françaises. Le BEF prend donc en considération les besoins et les objectifs des programmes de français langue première (FL1), français langue seconde (FL2) et aussi français dans le programme anglais. Tout cela se fait en collaboration avec les enseignants.es et n'est donc pas une traduction des programmes anglais puisque chacun a des mandats différents quant à la langue. Avec l'abolition du poste de sous-ministre adjoint, les employés du BEF répondent maintenant à une personne qui ne parle pas français. François Lentz qui a travaillé au BEF pendant 20 ans explique que la personne qui est responsable du BEF se doit de comprendre les enjeux et la communauté que les programmes desservent. (<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1068320/bureau-education-francaise-bef-francois-lentz-ministre-ian-wishart-manitoba>)

Aujourd'hui, en plus de développer des programmes d'études, le BEF s'occupe de perfectionnement professionnel, d'évaluation, de la direction des ressources éducatives (DREF), de la gestion des fonds de l'entente fédérale-provinciale en enseignement en langue française et de la gestion de subventions à des organismes qui proposent des projets communautaires se déroulant dans les écoles françaises ou d'immersion.

Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba



Sur un tout autre ordre d'idée, le prochain Conseil des écoles aura lieu le samedi 13 janvier 2018 à McMaster House dès 9 heures le matin. Quelques heures plus tard se tiendra le *Funspiel* annuel des ÉFM. Cette activité estivale permet aux membres de s'amuser en français tout en étant actifs. Que vous ayez ou non de l'expérience en curling importe peu. Vous pouvez former une équipe de 4 joueurs ou nous pouvons vous en trouver une. L'activité est gratuite pour les membres et 10 \$ pour les non-membres. Ceci inclut la partie, des hors-d'œuvre et le divertissement. Pour plus de détails, consultez notre site web : efm-mts.org.

Marquez votre calendrier, car cette année encore les ÉFM sont au Festival du Voyageur ! Hé ! Ho ! Venez visiter la tente La Prairie et célébrez la joie de vivre manitobaine en compagnie d'autres membres ÉFM toute la journée du 17 février 2018. Il y aura une programmation pour plaire à toute la famille ! Achetez vos laissez-passer et de la marchandise au bureau du Festival (233, boulevard Provencher) pour recevoir 10 % de rabais.



Je suis très heureuse de vous annoncer que nous avons maintenant une chaîne YouTube nommée : Présidence ÉFM. Vous pouvez y trouver toutes nos vidéos promotionnelles! Nous espérons que ceci facilitera le visionnement de nos clips et surtout la promotion de nos programmes.

En terminant, j'aimerais vous souhaiter, au nom des ÉFM, un très joyeux temps des fêtes et un excellent congé hivernal. J'espère que vous passerez des instants mémorables entourés de vos parents et ami.es.

Que l'année 2018 soit remplie de bonheur, de santé et de prospérité !

La présidente des ÉFM,

Valérie ☺

Valérie Rémillard